

## Saint-Gence, village gaulois

Guy Lintz

---

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/1940>

DOI : [10.4000/siecles.1940](https://doi.org/10.4000/siecles.1940)

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2011

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Guy Lintz, « Saint-Gence, village gaulois », *Siècles* [En ligne], 33-34 | 2011, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 12 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1940> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.1940>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 juin 2022.

Tous Droits Réservés

---

# Saint-Gence, village gaulois

Guy Lintz

---

## Les découvertes anciennes

- 1 La mention d'une petite enceinte, près du bourg de Saint-Gence (Haute-Vienne), apparaît dans la littérature archéologique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette enceinte occupe un promontoire d'environ 180 m de long et 130 m de large qui domine la Glane. Sur trois côtés (ouest, nord et est), la pente naturelle, renforcée par un talus, assurait une défense relativement modeste. Au sud, un rempart, haut de 7 m, fermait le promontoire. À son pied, une zone en cuvette, marécageuse, correspond au lieu de prélèvement des matériaux utilisés pour la construction du rempart<sup>1</sup>. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques mentions bibliographiques font également état de nombreux débris d'amphores et de plusieurs fosses ou puits dans les terrains situés à l'emplacement et à la périphérie du bourg actuel<sup>2</sup>. Le mobilier recueilli appartient aux deux premiers siècles avant notre ère. La superficie de l'occupation pré-romaine peut être estimée à une douzaine d'hectares. L'occupation gauloise observée sur une dizaine de sites répartis sur le territoire communal correspond vraisemblablement à des établissements agricoles caractérisés, pour certains d'entre eux, par des enclos quadrangulaires associés à des parcellaires fossoyés.
- 2 De 1998 à 2007, dix campagnes de fouilles se sont succédé sur trois parcelles, permettant de fouiller 6 000 m<sup>2</sup> de terrains<sup>3</sup>. Toutes ont porté sur la partie sud de l'agglomération et ont permis de localiser ses limites est, sud et ouest. À l'ouest, sur la parcelle du Pâtureau, près de 600 structures s'organisent de façon régulière avec quatre concentrations de trous de poteaux. Les espaces libres, pour la plupart larges d'une dizaine de mètres, sont généralement occupés par des puits ou des fosses à usage artisanal. En revanche, la zone située dans la partie centrale de la fouille, large seulement de cinq mètres et en partie bordée par un fossé, ne comporte pas de fosses ou de puits. Peut-être était-ce un espace entre les constructions comme le suggèrent des alignements de petits trous de poteaux pouvant appartenir à des palissades. À l'est, sur la parcelle du Bourg, l'occupation gauloise se réduit à un ensemble de trous de

poteaux localisés dans la partie ouest de la parcelle, sur une largeur qui n'excède pas 5 à 6 m. Cette parcelle renferme également des vestiges gallo-romains et médiévaux. Enfin, la parcelle de La Gagnerie a révélé la limite sud de l'agglomération. À l'époque augustéenne, une voie nord-sud sur laquelle se greffe un départ de route vers l'ouest structure l'occupation. Toutefois, les nombreux trous de poteaux, les fosses et les puits ne permettent pas de comprendre l'organisation de l'espace. Des vestiges gallo-romains des II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et même IV<sup>e</sup> siècles ont été identifiés.

## Les constructions et les trous de poteaux

- 3 Les trous de poteaux ne sont pas tous identiques. Certains, profonds et de grand diamètre, avec souvent l'empreinte du poteau bien marquée, appartiennent probablement à une phase ancienne et à des constructions soignées. Quelques uns possèdent, à la base, une pierre plate destinée à supporter la pièce de bois ou ont livré des pierres de calage. Certains, plus rudimentaires, ne sont caractérisés que par le fantôme du poteau. Au Pâtureau, le poteau a parfois laissé son empreinte dans l'argile, montrant qu'il était équarri, avec des côtés larges d'une trentaine de centimètres pour les plus gros.
- 4 L'organisation spatiale apparaît nettement sur le site du Pâtureau où quatre concentrations de trous de poteaux se dessinent ; elles mesurent 15 à 20 m de long et 8 à 10 m de large et correspondent à des constructions successives. Sur l'ensemble des parcelles fouillées, la densité et les nombreux recoupements des trous de poteaux indiquent une occupation de longue durée qui rend impossible la restitution de plans de maisons. Toutefois, un bâtiment comportant six trous de poteaux a pu être individualisé sur le site de La Gagnerie. Les murs étaient construits en clayonnage et torchis dont de nombreux fragments subsistent dans des fosses ou dans des fantômes de poteaux.

## Les fosses

- 5 Au Pâtureau, certaines fosses directement creusées dans l'argile ou d'autres rendues étanches par un apport d'argile armée de fragments d'amphores, devaient contenir de l'eau et être liées à une activité artisanale en rapport avec cet élément. La plupart d'entre elles ont d'ailleurs livré, à la base, une couche limoneuse grise, qui provient vraisemblablement de la décantation de l'eau.
- 6 À proximité, de petites fosses se caractérisent par une forme allongée en croissant aux parois courbes s'imbriquant les unes dans les autres. Rares sont celles qui possèdent du mobilier et leur fonction demeure énigmatique.
- 7 Une quinzaine de fosses rectangulaires, avec des parois verticales, se rattachent probablement aux constructions, ayant servi de cave ou de vide sanitaire. Leurs dimensions sont comprises entre 2 m et 3,50 m de longueur, 1,70 m et 2,50 m de largeur avec une profondeur qui dépasse 0,50 m. Bien entendu, il ne s'agit pas de caves au sens actuel du terme, mais simplement d'endroits tempérés où l'on accède par une trappe. Il s'agit toujours de fosses anciennes datant du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.
- 8 Une grande fosse quadrangulaire, creusée en limite sud de l'agglomération, évoque un lieu de banquet. Son comblement doit dater du troisième quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle

contenait une amphore complète qui, bien que brisée, était couchée sur le fond. À l'ouest, une seconde, légèrement inclinée, était amputée de sa partie supérieure par les labours. En outre, 1 417 tessons appartenant à 27 amphores gréco-italiques ou gréco-italiques de transition évoquent un dépôt, probablement bouleversé par les travaux agricoles. Les tessons de céramique sont également abondants, avec une forte proportion de gobelets, dont deux grands, d'une contenance respective de 4,5 et 3 litres, quasiment complets. Les autres céramiques sont des écuelles et des vases destinés à la cuisson. La nature des objets, en particulier des amphores et des grands gobelets destinés à un usage collectif, peut évoquer un lieu de banquet.

- 9 Sur le site de La Gagnerie, les fosses peuvent se classer en deux groupes. Le premier comprend de grandes fosses aux parois généralement verticales, très souvent regroupées bien qu'elles n'aient jamais été simultanément en usage, chacune étant comblée avant que la suivante soit creusée. Le second est constitué de structures aux dimensions plus modestes, chronologiquement proches des précédentes, qui se répartissent de façon aléatoire sur le site.

## Les puits

- 10 Trente trois puits sont recensés sur les différentes parcelles fouillées. Quinze seulement ont été vidés jusqu'à la base, les autres ayant fait l'objet d'une fouille partielle. Toutefois, dans la mesure où ils se répartissent en trois phases chronologiques, le nombre de puits simultanément en service était plus réduit. Au Pâtureau, huit étaient utilisés avant la Conquête et sept seulement à la période augustéenne. À La Gagnerie, le remplissage de cinq puits n'inclut que du mobilier antérieur à la Conquête alors que six renferment des objets augustéens et deux datent du Bas-Empire.
- 11 Les puits sont en majorité creusés en entonnoir d'environ deux mètres de diamètre à l'ouverture. La forme circulaire (parfois légèrement quadrangulaire) se rétrécit et se modifie de façon à obtenir un carré dont le côté est légèrement supérieur à un mètre. Le dispositif observé dans un puits permet d'en reconstituer la partie supérieure. À 1,60 m de profondeur, un redan, complété à chaque angle par une niche, fait la transition entre la partie supérieure et le puits de section presque carrée de 1,20 m de côté. Cet aménagement servait à maintenir un cadre horizontal qui devait supporter le boiserie de la partie supérieure, probablement terminé par une margelle carrée.

## La voirie

- 12 Sur le site de La Gagnerie, deux routes présentaient une chaussée empierrée bordée de fossés. La voie nord-sud, large de 5 m, est décaissée dans l'arène granitique, compacte à cet endroit. À la base, elle comporte une couche sableuse destinée à faciliter la mise en place du premier niveau formé de pierres de dimensions relativement modestes liées entre elles par un sédiment sablo-argileux. Cette chaussée, large d'environ 3 m, montre d'importantes traces d'usure. Elle a fait l'objet d'une recharge constituée d'un nouvel apport de pierres qui a subi une usure modérée, comme si elle n'avait que peu servi avant l'abandon du site. Vers l'ouest, une banquette en léger surplomb peut correspondre à un trottoir. Vers le sud, cette route ne doit pas dépasser l'emprise du village. Elle ne correspond donc pas à l'itinéraire venant de Toulouse et se dirigeant

vers Poitiers et probablement au-delà. Aucune trace de ce dernier n'a été repérée au cours des fouilles.

- 13 Celle qui se dirige vers l'ouest, large de 4 à 5 m, n'était pas encaissée et, de ce fait, est moins bien conservée que la précédente. Les traces observées près du village de La Châtrusse lui correspondent peut-être. Au nord de la fouille, l'aménagement du carrefour où elles se rejoignent montre que ces deux voies étaient contemporaines. Leur construction est postérieure à la Conquête mais il est possible qu'elles aient remplacé des axes de circulations plus anciens.
- 14 Aucun dispositif ne permettait à l'eau des deux fossés qui se rejoignaient dans l'angle sud-ouest du carrefour de s'écouler vers le sud. À leur jonction, leur profondeur, modeste jusqu'alors, augmentait progressivement pour atteindre 70 cm. Au point le plus profond, un creusement perpendiculaire au fossé permettait sans doute de puiser de l'eau.
- 15 À l'est de la route nord-sud, non loin du carrefour, un diverticule, large de 2,50 m, n'est pas perpendiculaire à la route. Il ne subsiste que sur 8 m à partir du point de raccordement, sur la partie où la chaussée est légèrement encaissée pour rattraper le niveau de circulation de la voie principale. Trois creusements situés de part et d'autre du fossé permettaient d'encastrer des pièces de bois, probablement recouvertes de planches, pour franchir le fossé.

## L'artisanat et les activités

### La métallurgie

- 16 Les découvertes réalisées sur la parcelle de La Gagnerie ont montré que des activités métallurgiques s'étaient déroulées principalement sur la moitié est de la fouille. Le travail des métaux cuivreux est attesté dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et s'est probablement poursuivi durant près d'un siècle.
- 17 Une fosse, très charbonneuse et peu profonde, a livré de nombreux fragments de creusets à fond plat, un fragment de moule à alvéoles et quelques déchets ou scories de bronze ainsi qu'un denier romain<sup>4</sup>. En outre, le nombre important de fragments de moules à alvéoles exhumé dans différentes fosses montrait que cet ustensile était largement utilisé. Les fragments recueillis sont trop petits pour permettre de connaître leurs dimensions mais l'épaisseur est comprise entre 16 et 22 mm. Les alvéoles, légèrement tronconiques avec un fond en cupule, peuvent se ranger en trois classes en fonction de leurs dimensions. Pour Michel Mangin, ces objets sont destinés à préparer des boulettes de métal aplaties par la suite pour donner des flans monétaires<sup>5</sup>.
- 18 Un atelier de bronzier, légèrement excavé, occupait la moitié d'un bâtiment qui comportait six gros poteaux délimitant un espace de 5,50 m sur 3,60 m. Il conservait les restes d'un foyer, légèrement décalé vers le sud, qui comportait une couche d'argile rubéfiée renforcée par des tessons d'amphore. De nombreux creusets ou fragments de creusets gisaient sur le sol et dans une petite fosse proche. Plusieurs fragments appartiennent à un minimum de trois individus mesurant une dizaine de centimètres de hauteur. Les autres, au nombre de 73, appartiennent à un minimum de 26 individus de petites dimensions. Les plus nombreux mesurent près de 60 mm de haut avec un diamètre maximum de 27/28 mm. Quelques-uns possèdent des dimensions légèrement

plus réduites (moins de 50 mm de haut et 25 mm de diamètre). Tous présentent un fond conique et une surface externe irrégulière et scorifiée. L'intérieur au contraire est parfaitement cylindrique. Deux d'entre eux conservent des parcelles de métal qui, visuellement, évoquent un alliage cuivreux. Ces objets ont été fabriqués en modelant de l'argile fortement dégraissée sur un mandrin, probablement en bois.

## Les fosses et l'utilisation de l'eau

- 19 Sept fosses situées au sud de la parcelle du Pâtureau attestent l'utilisation de l'eau. Leur longueur dépasse 2 m et peut atteindre 4 m. Deux fosses contiguës, très certainement complémentaires, profondes de 0,90 m, ont été abandonnées et comblées afin de permettre l'implantation d'un bâtiment à leur emplacement. Au nord, une fosse rectangulaire est en grande partie creusée dans l'argile blanche. Une banquette large d'une vingtaine de centimètres, conservée sur une hauteur de 0,35 m, la sépare d'une autre grossièrement circulaire. Une couche limoneuse grise, située à la base, peut résulter d'une sédimentation. Non loin, une fosse ovale est partiellement creusée dans l'argile, avec des parois verticales et un fond plat. La couche inférieure, limoneuse, évoque un dépôt dû à l'usage de l'eau. Elle possède un exutoire long d'un mètre, constitué d'argile armée de tessons d'amphores, qui se déverse dans une grande fosse horizontale de section trapézoïdale, longue de 9,50 m. L'eau en excès était ensuite évacuée vers le nord par un petit fossé. Aucun aménagement ne permettait de vidanger la fosse ou le fossé.
- 20 Trois autres fosses se trouvaient plus à l'ouest. L'une de forme polygonale, irrégulière, possède des parois verticales. À la base, elle comporte une fine pellicule argileuse avec des charbons de bois et des débris organiques. La deuxième, sensiblement ovale, présente une épaisse couche d'argile, armée de débris d'amphores, plaquée sur ses parois. La troisième est une grande structure qui se distingue de la plupart des autres fosses par la régularité de sa forme parfaitement rectangulaire avec une section trapézoïdale et des côtés rectilignes. Elle présente trois phases d'utilisation : un dépôt limoneux à la base, un apport de sédiments divers surmonté par une couche d'argile blanche, un nouvel apport de terre recouvert par des pierres enrobées d'argile avec des tessons d'amphores.
- 21 Au nord de la fouille, une dernière se distingue par ses dimensions et sa forme très allongée. Elle ressemble à un fossé orienté sud-ouest nord-est, long de 26 à 30 m qui se rétrécit à chacune de ses extrémités alors que le niveau du fond remonte. Seule la partie centrale (L. : 15 m, l. : 2,20 m, p. : 1 m) devait être utilisée, les extrémités en pente pouvant servir à amener et extraire des objets lourds ou volumineux. À la base, une couche limoneuse grise provient là encore de la décantation de l'eau. Il est possible que cette fosse ait servi au trempage du bois, technique ancienne destinée, semble-t-il, à le protéger des fentes et de la pourriture.

## Le mobilier archéologique

### Les amphores

- 22 Les tessons d'amphores représentent la plus grande part du mobilier recueilli avec près de 100 000 tessons qui permettent de dénombrer environ 2 000 amphores. Les plus

anciennes, de formes gréco-italiques, proviennent d'une fosse fouillée en 1967. Elles s'apparentent aux formes anciennes, proches de celles de l'épave 1 du Grand-Congloué<sup>6</sup> datée des années 210-180 av. J.-C. Une estampille sur l'anse d'une amphore rhodienne permet de proposer la date de 171-168 av. J.-C.<sup>7</sup>. Les formes gréco-italiques et gréco-italiques de transition sont largement représentées et leur nombre excède celui des Dr. 1A. En revanche, les Dr. 1B sont peu nombreuses.

## La céramique

- 23 Plusieurs dizaines de milliers de tessons de céramique appartiennent à plusieurs milliers d'individus. Avant la Conquête, les formes les plus fréquentes correspondent à des écuelles, des gobelets et des vases dont certains sont utilisés pour la cuisson des aliments. Ces derniers, non tournés avec des dimensions modestes, conservent des traces de suie sur le col. Certains récipients, telles les passoires, n'existent qu'en peu d'exemplaires. Un curieux vase tronconique d'une vingtaine de centimètres de diamètre avec trois rangées de perforations sur la panse et un gros trou à la base évoque un pot d'agriculture<sup>8</sup>. La céramique importée se limite à quelques dizaines de tessons de céramique campanienne.
- 24 Après la Conquête les importations de céramique italique se poursuivent. Elles concernent d'abord la céramique campanienne B, puis des assiettes à enduit rouge pompéien ainsi que la céramique sigillée. La *terra nigra* se limite à trois formes rencontrées chacune à des dizaines d'exemplaires : une assiette plate à pied annulaire avec un petit bord vertical<sup>9</sup>, une coupe à parois concaves, souvent ornée de baguettes horizontales<sup>10</sup> et un vase globulaire, qui existe soit avec une panse lisse, soit avec une panse cannelée<sup>11</sup>. Des céramiques à couverte blanche, fabriquées dans la vallée de l'Allier, se rencontrent en petite quantité. Il en est de même de gobelets à parois très fines, souvent ornés de reliefs.
- 25 La grande majorité des formes de céramique commune est maintenant façonnée à l'aide d'un tour, ce qui permet d'obtenir des vases au profil plus varié, souvent ornés de sillons ou de baguettes. Quelques formes, comme les écuelles tronconiques ou des vases à provisions, subsistent, de même que les pots à cuire, toujours non tournés. De nouvelles formes apparaissent : jattes ornées d'un décor sur la partie supérieure de la panse ou encore pichets munis d'un col tronconique orné.

## La terre cuite

- 26 Plusieurs centaines de jetons façonnés dans des tessons de céramique ont été recueillis. D'un diamètre compris entre 25 et 45 mm, ils ont probablement servi de jetons de comptabilité.
- 27 Des pesons de forme pyramidale et des fusaiöles attestent des activités de tissage et de filage de la laine.

## Le bois

- 28 La partie inférieure de quelques puits a livré des objets manufacturés ou des pièces d'architecture en bois.

## Les monnaies

- 29 Le monnayage gaulois, peu abondant, comprend généralement de petites monnaies de bronze et des potins en très mauvais état, quelques monnaies en argent très oxydées et deux monnaies en *electrum*. Quelques deniers républicains et un d'Auguste ont également été découverts.

## La parure

- 30 Une trentaine de fragments de bracelets et de perles de verre présentent des couleurs et des décors variés. Le verre, presque toujours coloré par des oxydes (bleu, brun, mauve...), porte des lignes ou des pastilles en verre de couleurs différentes, souvent du jaune ou du blanc, qui constituent un décor. Les fibules sont rares avant la Conquête : une douzaine de fragments ont été retrouvés.

## L'outillage métallique

- 31 Les objets manufacturés en fer sont peu fréquents. Ils concernent la maison et la vie quotidienne (clés, gril, forces, couteaux, serpe, hache). Des pointes de flèches peuvent toutefois évoquer la chasse.

## La chronologie

- 32 Les découvertes permettent de situer approximativement l'origine de l'occupation gauloise de Saint-Gence vers la fin du III<sup>e</sup> ou, plus probablement, au tout début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Toutefois, très peu de structures fouillées incluent de la céramique contemporaine du début de l'occupation du site, peut-être parce que la fouille n'a porté que sur la périphérie de l'agglomération. Par la suite, des fosses, plus nombreuses, renferment des céramiques de la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Une grande activité artisanale et commerciale caractérise cette période.
- 33 Ensuite, quelques structures antérieures à la Conquête précèdent l'abandon du site qui se traduit par la mise hors service systématique des puits et un hiatus dans la chronologie du mobilier entre le début des années 60 et la fin des années 30 av. J.-C. L'absence d'amphores Dr. 1B hors contexte augustéen ne peut qu'appuyer cette hypothèse d'un abandon du site intervenu un peu avant la Conquête, probablement au profit de Villejoubert (commune de Saint-Denis-des-Murs, Haute-Vienne) qui était le principal site fortifié du Limousin.
- 34 Toutefois une importante réoccupation du site, bien attestée, a pu débuter un peu avant l'époque augustéenne (vers 40-30 av. J.-C.). Plusieurs puits recoupant nombre de structures sont creusés à cette période. De grandes fosses appartiennent également à cette époque qui correspond à la construction de la voie. L'abandon définitif de l'agglomération a pu se produire vers le changement d'ère. Il se traduit également par la mise hors service systématique des puits. Les monnaies les plus récentes sont un denier d'Auguste frappé à Lyon entre 15 et 13 av. J.-C.<sup>12</sup> et un as de Nîmes frappé entre 9/8 et 3 av. J.-C.<sup>13</sup>.

- 35 La fouille a également mis en évidence une occupation gallo-romaine, tout d'abord sous Tibère-Claude, en dehors du village gaulois, puis du II<sup>e</sup> siècle au Bas-Empire (monnaies et céramique d'époque constantinienne dans un puits). Des trous de poteaux appartiennent à des structures probablement postérieures à l'époque romaine mais encore difficiles à dater.
- 36 Découvertes anciennes et fouilles récentes montrent l'importance du village gaulois de Saint-Gence, établi sur un itinéraire routier, au pied d'une petite fortification. Les objets mis au jour traduisent des relations commerciales suivies avec des régions lointaines (importations d'objets de parure, de céramiques, de vins d'Italie et même de Rhodes) mais aussi des productions agricoles conséquentes. En effet, l'agriculture se pratiquait dans des fermes dispersées sur les plateaux environnants : La Châtrusse, La Châtre-Boucheranne, La Celle...
- 37 Une première phase d'abandon du village, qui se situe quelques années avant la guerre des Gaules (vers 70 av. J.-C.), correspond, dans le monde celtique, à la fin de la période où l'habitat ouvert est délaissé au profit de villes fortifiées, dont l'une devient le chef-lieu des Lémovices. Il est par conséquent possible que les habitants de Saint-Gence aient rejoint un *oppidum*, probablement celui de Villejoubert, le plus proche et le plus apte à accueillir une population importante, en raison de sa taille.
- 38 L'abandon définitif du village se situe autour du changement d'ère. Cette date coïncide avec la création d'*Augustoritum*, ville fondée au franchissement de la Vienne, sur un espace vierge de toute construction. L'hypothèse d'une migration de ce village vers la ville nouvelle peut être avancée.
- 39 Ce rapport entre Saint-Gence et les chefs-lieux successifs des Lémovices, avant et après la Conquête, conduit à s'interroger sur son statut. La présence d'un artisanat varié et surtout la découverte de nombreux moules à alvéoles suggèrent que la frappe de monnaies y était pratiquée, même si ces moules pouvaient aussi servir à la fabrication des petits lingots utilisés en bijouterie. Il est alors envisageable de considérer Saint-Gence comme une agglomération importante de la cité des Lémovices, peut-être le chef-lieu, même si, en Gaule, la frappe de monnaies pouvait s'effectuer en d'autres lieux.
- 40 Le nombre considérable d'amphores exhumées classe Saint-Gence parmi les sites gaulois qui ont importé le plus de vin avant la Conquête. Il s'explique difficilement compte tenu du coût très élevé des importations de vin. Comment les habitants d'une bourgade, en apparence modeste, pouvaient-ils s'offrir un tel faste ? Seule la détention d'un produit de valeur aurait permis de faire face à une telle dépense. Les tonnes d'or extraites des mines du Limousin par les Gaulois ne semblent pas avoir été utilisées sur place<sup>14</sup> : très peu de bijoux en or ont été découverts dans les tombes, ni même fortuitement, et les monnaies lémovices étaient, pour l'essentiel, en argent. Saint-Gence se trouve en limite sud de la zone aurifère des monts d'Ambazac et non loin de celle de Saint-Yrieix. Ayant remarqué la présence et l'abondance des amphores gréco-italiques à l'ouest du Massif central où se situaient des exploitations d'or, André Tchernia propose l'explication suivante : les marchands qui cherchaient à échanger leur vin contre de l'or auraient privilégié le commerce dans ces régions<sup>15</sup>. Il est ainsi possible que l'or des Lémovices, ou du moins une partie, ait servi à financer les importations de vin.

---

## NOTES

1. I. B. M. Ralston, « Les enceintes fortifiées du Limousin. Les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne », *D.A.F.*, 36, 1992.
  2. Jean Perrier, *Carte archéologique de la Gaule romaine. La Haute-Vienne*, Paris, 1993, notice n° 119.
  3. Chaque campagne de fouille a fait l'objet d'un résumé dans le bilan scientifique annuel de la DRAC du Limousin. Voir aussi Guy Lintz, « Saint-Gence (Haute-Vienne), le village gaulois », *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, actes du XXXI<sup>e</sup> congrès de l'AFEAF*, 17-20 mai 2007, Chauvigny, 2009, p. 155-180. Une partie du mobilier figurait dans l'exposition du colloque : Guy Lintz, *Saint-Gence (Haute-Vienne), le village gaulois. De pierre et de terre, les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, 2007, p. 118-120, 268-275.
  4. Denier de la famille *Volteia* daté de 78 av. J.-C (Crawford 385/1).
  5. Michel Mangin, « Les moules à monnaies du monde celtique. À propos des analyses de moules à flans d'Alésia », *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1980-1981, p. 279.
  6. Luc Long, « Les épaves du Grand-Congloué », *Archaenautica*, 7, 1987, p. 34.
  7. Jean-Pierre Loustaud *et al.*, « Une anse d'amphore estampillée provenant de l'île de Rhodes découverte à Saint-Gence (Haute-Vienne) », *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Limousin*, 114, 1987, p. 6-11.
  8. Yvan Barat et Dominique Morize, « Les pots d'horticulture dans le monde antique et les jardins de la villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) », *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Fribourg*, 13-13 mai 1999, 1999, p. 213-236.
  9. Marie-Hélène et Jacques Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, forme 58.
  10. *Idem.*, forme 175.
  11. *Ibid.*, forme 271.
  12. *R.I.C.*, I, Auguste, 167a, p. 52.
  13. Andrew Burnett, Michel Amandry, Pere Pau Ripollès, *Roman Provincial Coinage, Volume I, From the death of Cæsar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*, 1992, n° 524, p. 154.
  14. La quantité d'or extraite des mines du Limousin par les Gaulois est évaluée entre 68 et 172 tonnes sur cinq siècles (en fonction de la teneur du minerai) : Béatrice Cauüet, *L'or des Celtes du Limousin*, Limoges, 2004, p. 112 (p. 116, cet auteur se posait également la question de l'usage de cet or).
  15. André Tchernia, « L'exportation du vin : interprétations actuelles de l'exception gauloise », dans *Agricoltura e scambi nell'Italia tardo-republicana*, Bari, 2009, p. 100-103.
- 

## RÉSUMÉS

Saint-Gence est une agglomération antérieure à la conquête romaine. Si elle est occupée sur le temps long, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, ce sont ses phases laténiennes qui sont les plus originales. Outre une organisation rationnelle de l'agglomération, les fouilles ont permis de mettre en évidence des ateliers, notamment métallurgiques. L'importante présence d'amphores Dressel 1A met en lumière le rang important de l'agglomération dans le territoire des Lémovices de La Tène finale.

## INDEX

**Mots-clés** : agglomération secondaire, Lémovices, amphore, métallurgie

**Index géographique** : Limousin, Saint-Gence

**Index chronologique** : Tène finale

## AUTEUR

**GUY LINTZ**

Conservateur du Patrimoine honoraire de la DRAC du Limousin